

# HABILITATION ELECTRIQUE

## Chargé d'interventions élémentaires BT

BO-HO BS-BE manoeuvre

Recyclage

**Durée** : 2 journées -14 heures

Formation présentielle

---

**Public** : Devrant se recycler : personnel d'exploitation /d'entretien amené à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement/raccordement/manœuvres sur des installations électriques.

**Objectifs** : Exécuter en sécurité des interventions de remplacement / raccordement, des manœuvres dans le respect de la norme NF C 18-510 A2.

**Pré-requis** : Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

**Méthodes pédagogiques** : Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles.

### **Modalités d'évaluation des acquis** :

**Epreuve théorique** finale par questionnaire destiné à évaluer les savoirs.

Ce questionnaire comprend environ une 30ème de questions à choix multiple (QCM).

L'apprenant devra obtenir au minimum 70% de bonnes réponses.

**Epreuve pratique**, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires. Cette épreuve est destinée à évaluer les savoir-faire.

Pour valider le cursus de formation, il convient de réussir les tests théoriques et pratiques. Si ces critères ne sont pas atteints, l'évaluateur émet un avis défavorable.

**Moyens pédagogiques et techniques** : Ordinateur portable – Vidéoprojecteur – Mises en situation pratique (environnement électrique sur site client) ou malette pédagogique pour les sessions interentreprises.

**Support pédagogique** : Mémo format illustré

**Animateur** : Intervenant ayant les pré-requis conformes à ceux notifiés dans la norme NF C 18-510 A2

**Documents délivrés à l'employeur** : Avis et titre pré-rédigé. Attestation de formation

**Validité du titre** : La validité recommandée par la NF C 18-510 A2 est de 3 ans

## PROGRAMME

**Ce programme comprend conformément à la norme NFC 18-510 A2, une partie Théorique et une partie PRATIQUE**

Retour d'expériences

- Citer les limites de l'habilitation (autorisation et interdit, etc)
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre
- Citer les moyens de protection collective
- Citer les moyens de protection individuelle et leur limite d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit
- Lister les mesures de protection à observer lors d'une intervention
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à l'article 13
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'article 13

### Evaluation des savoirs faire

- Réaliser les opérations correspondant à son titre
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie
- Appréhender une zone de voisinage
- Reconnaître les signalisations / repérages associés
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les E.P.I.
- Identifier, utiliser et vérifier le matériel et l'outillage approprié
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT)
- Réaliser une remise sous tension
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT
- Respecter /faire respecter les règles et les instructions de sécurité
- Appliquer les procédures en cas d'accident corporel / d'incendie dans un environnement électrique
- Analyser les risques pour une situation donnée

---

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap : nous sommes en mesure de vous proposer un parcours adapté à vos contraintes, n'hésitez pas à nous contacter